



## EDITORIAL

La gestion intégrée des milieux aquatiques est une priorité pour l'agence de l'eau Loire Bretagne. Cette politique s'est renforcée en 1997, notamment, par la contractualisation, avec des syndicats d'aménagement de rivières, de programmes d'actions de restauration et d'entretien de rivières.

L'enjeu est la protection des milieux aquatiques dans leur globalité et non « l'aménagement » d'une partie de cours d'eau. Cette vision est renforcée par la nouvelle directive cadre européenne qui met l'accent sur la qualité écologique à l'échelle de bassin hydrographique.

La bonne prise en compte de cette approche ne peut être assurée que grâce à un travail au quotidien et sur la durée, au moyen d'actions organisées et professionnelles, conduites par des techniciens et des structures compétentes avec le soutien et l'implication d'une majorité d'acteurs qui doivent se sentir collectivement impliqués.

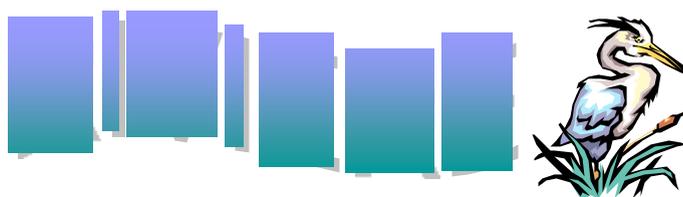
Pour cette raison, l'agence aide financièrement non seulement les travaux mais également la mise en place de techniciens auprès des syndicats d'aménagement de rivières.

Ceux-ci doivent bien sûr faire preuve de professionnalisme dans les domaines techniques, mais aussi dans ceux de la communication et de l'animation. Ils doivent veiller à la cohérence des actions sur un territoire, assurer la continuité et la permanence des services. Autant de qualités ou de conditions nécessaires que le programme **techniciens-médiateurs de rivières** mis en oeuvre par le CPIE Val de Gartempe doit garantir.

La dernière étape de ce programme d'accompagnement qui porte sur la professionnalisation est essentielle, professionnalisation de la fonction, des activités, des structures employeuses, des techniciens.

L'ambition ne se résume pas à une suite de modules de formation. Elle doit véritablement être comprise comme un accompagnement sur la durée qui permettra la construction en commun d'un métier dans des structures renforcées. Les maîtres mots devraient donc être échanges, mise en réseau, écoute des besoins des techniciens et de leurs employeurs, capitalisation des expériences et des pratiques.

Michel VARLET  
Délégué Régional POITOU-LIMOUSIN



## VAL DE GARTEMPE

Bulletin de liaison n°2 édité par le CPIE Val de Gartempe, dans le cadre de l'animation du réseau des structures à compétence « rivière » (techniciens-médiateurs de rivières et élus) des régions Poitou-Charentes, Limousin et du département de l'Indre

Pour cette deuxième édition, la gazette s'étoffe de nouvelles rubriques afin de mieux se connaître et de renforcer le réseau.

Après un rendez-vous d'**actualités** sur les regroupements passés, nous vous proposons dans chaque numéro de décrire un **syndicat d'aménagement « rivière »** ou une association ou toute autre structure à compétence « rivière » de nos régions pour mieux les identifier et mieux reconnaître leurs compétences. De plus, un **partenaire technique ou financier** du réseau des techniciens-médiateurs de rivière sera présenté et ce numéro sera consacré au CPIE Val de Gartempe..

Nous aurons l'occasion de jeter un œil sur les **articles de presse parus** à l'occasion des regroupements ainsi que sur les différents **événements** vous concernant (chantiers, remise de travaux d'étude...), avant d'annoncer les **prochains regroupements**.



Les premiers regroupements (6 au total) ont eu lieu du 10 août 2001 au 15 décembre 2001 et ont rassemblé **65 personnes** de différentes catégories : Techniciens en postes, techniciens en formation, élus, salariés de structure du réseau (ONF, Conservatoires régionaux des Espaces Naturels...).

### Les partenaires techniques et financiers de l'action :

Agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour Garonne, Conseils régionaux Poitou-Charentes et Limousin, Conseils généraux, DDAF, DDTEFP, Conseil Supérieur de la Pêche, Caisse de Dépôts et Consignations Poitou-Charentes et Limousin et

### SOMMAIRE

- Editorial
- Actualités
- Le CPIE Val de Gartempe
- La presse en a parlé
- Un syndicat
- Les prochains regroupements

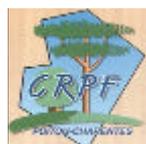
## Présentation du programme Technicien-médiateur de Rivière

Cette rencontre s'adressait plus particulièrement aux structures à compétence rivière du département de la Charente-Maritime. Elle avait pour but de **faire connaître la démarche du CPIE Val de Gartempe dans l'accompagnement** des structures dans le cadre du programme « techniciens-médiateurs de rivière » (**émergence, formation et suivi**).

La journée s'est déroulée en deux parties :

- **visite** sur le terrain de chantiers menés par le syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe et réalisés par **Aurore Chauvry** (technicienne-médiateur de rivière) et **Monsieur Roquet** (président),
- **présentation des missions** d'un technicien-médiateur de rivière et les conséquences d'un tel emploi – Témoignage de **Brice Guesdon** (TMR) et de son président **Monsieur Fulneau**

### ⌘ Regroupement du 4 octobre 2001



#### Gestion sylvicole des berges de rivières

**Eric SINOÛ** du Centre Régional de la Propriété Forestière de Poitou-Charentes a présenté **5 sites d'aménagement de berges de rivières dans la région de Moncontour (86)** :

- Ouzilly-Vignolles à Maisonneuves : choix des essences, distances par rapport à la rivière, par rapport à la peupleraie et la gestion de celle-ci (voir photographie
- Brie à Sazais : plantation sur berges hautes, choix des essences, notion de concurrence.
- Essai commun de Chalais – vallée de la Briande. Le projet initial avant les contacts entre le CRPF et la commune était de planter du peuplier en bordure de berge, de raser la haie existante et de planter la parcelle en peupliers. Par la suite en 1998, une ripisylve a été plantée à 1m du bord, la haie replantée et la peupleraie a été repoussée à 7m du bord de berge.
- Essai à Trourenay au marais Veillette : diversification des essences en aulne et saule Marsault. Recul de la 1<sup>ère</sup> rangée de peuplier à 6m.

Des techniciens rivière de tout le Poitou-Charentes s'étaient donnés rendez-vous ainsi que quelques uns du Limousin : Jérôme, Anthony, Sandrine, Alain, Emeline, Laurent, Stéphane et bien d'autres...

En fin de journée, certains ont pu déclarer avoir une « overdose » de peuplier en comparaison de certains bassins versants dont ils ont la charge !



*Plantation d'essences variées, recul de la peupleraie de 7m*

### ⌘ Regroupement du 5 octobre 2001



#### Les frayères à brochets

**Monsieur Jean-Claude Dumas**, chef de brigade du Conseil Supérieur de la Pêche de Poitiers nous a accueilli sur plusieurs sites du bassin du Clain, de la Vienne, de la Charente et de la Benaize.

Chaque site a été présenté avec un dossier contenant :

- **une note du président de la fédération de pêche de la Vienne**,
- **des compléments d'informations sur les sites** (inondations, débit, liste des propriétaires...) afin de suivre l'évolution des dossiers depuis le désir de créer une frayère, les formalités à suivre, les plans de financement, les travaux et enfin le suivi et l'entretien des sites .

Les techniciens ont pu visiter et échanger plusieurs expériences sur 4 sites : **Vieille Monnaie, La touche, Jazeneuil et Damlot.**



*Site de Vieille Monnaie*



Cette journée était consacrée à **l'assainissement collectif et non collectif** :

Ainsi, **Messieurs Jarry et Guéry** de la Direction Départementale de la Vienne des Affaires Sanitaires et Sociales (**DDASS 86**) nous ont présenté la réglementation en vigueur pour ces 2 types d'assainissement.

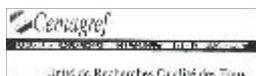
**Monsieur Mouroux** du Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (**S.A.T.E.S.E.**) a précisé le rôle de ce service pour les collectivités.

La journée s'est terminée par une visite d'une nouvelle station d'épuration à **Adriers (86)** en

*Visite de la station d'épuration d'Adriers en compagnie du SIGEP, des ingénieurs de Saunier-Techna et du maire d'Adriers (86).*



### La gestion des plantes envahissantes dans les milieux aquatiques



Le CPIE Val de Gartempe a eu le plaisir de recevoir dans ses locaux **Monsieur Alain DUTARTRE du CEMAGREF Bordeaux**, **Monsieur Thierry ANTON du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de la Vienne (CINEV)**, **Monsieur Jean-Patrice DAMIEN du PNR de Brière (44)**, **Monsieur Nicolas PIPET de l'IIBSN (79)** et **Monsieur Eric PERRIN de l'Union des Marais de la Charente Maritime (UNIMA)** pour échanger les différentes expériences concernant la gestion des plantes envahissantes et plus particulièrement de **la Jussie**.

Pendant ces deux jours, nous avons pu voir ensemble qu'il n'existe pas de recettes généralisables, mais que chacun allait pouvoir construire sa propre recette en fonction de son environnement car chaque contexte est différent.

Les exemples concrets ont pu nous le montrer : certains utilisaient des techniques qui ne pourraient convenir à d'autres (matériel, superficie, type de plantes...). Il ne faut donc pas copier la recette mais établir son **plan de gestion** pour son environnement.

De nombreux documents sont disponibles au CPIE Val de Gartempe si vous souhaitez des



*Souvenirs, Souvenirs...*

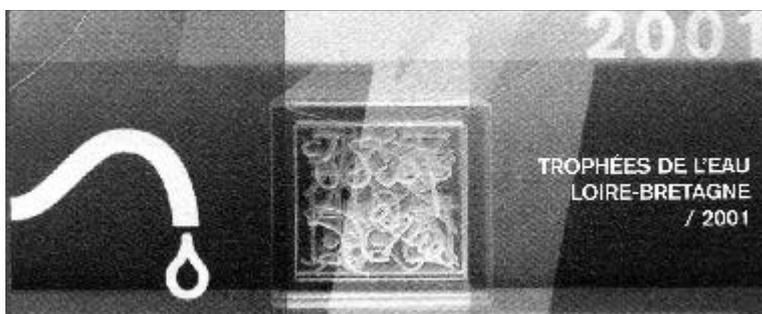
*Regroupement du 18 juin à Orléans.*

*Et « Bon Courant » à **Céline Hausherr**,  
**coordinatrice de la deuxième formation technicien-médiateur de rivière**, partie pour de nouvelles aventures et de nouvelles missions à la Région Rhône-Alpes*

## Création d'un site Internet

Suite à l'envoi de questionnaires concernant les demandes sur un site Internet pour le réseau des techniciens-médiateurs de rivière, **Claire Gagneux** de l'Observatoire Régional de l'Environnement (**IFREE-ORE**) nous a fait l'analyse de ceux-ci pour en dégager différents points :

- les objectifs du site,
- les besoins en informations,
- les informations à destination des gestionnaires de rivière et du grand public,
- les priorités de développement du site.
  - Priorité n°1 :
    - une fiche par syndicat,
    - des forums d'échanges,
    - des fiches techniques/photographies de chantiers,
    - le réseau Technicien-Médiateur de Rivière (TMR).
  - Priorité n°2 :
    - des informations administratives et juridiques, des témoignages de ces outils,
    - les programmes des regroupements, des colloques.
  - Priorité n°3 :
    - les annuaires d'adresses,
    - les offres d'emplois, les stages.
  - Priorité n°4 :
    - les grands principes de gestion,
    - les droits et devoirs des riverains,
    - la présentation du métier.
  - Priorité n°5 :
    - bibliographie.



Depuis 1999, **l'Agence de l'eau Loire Bretagne** décerne des **trophées de l'eau** à des collectivités, entreprises et associations pour leurs actions exemplaires. Le jury est « indépendant, représentatif des différents usagers et acteurs de la gestion de l'eau, de la recherche, mais aussi des observateurs de la vie publique que sont les médias ».



### Lauréat hors catégorie

Le centre de plein air de Lathus - CPIE Val de Gartempe (Vienne), pour son aide à l'émergence d'un réseau professionnel de techniciens-médiateurs de rivières.

Une action transversale, méthodologique, débouchant sur la constitution d'un réseau de professionnels investis dans les syndicats de rivières. Quatorze postes ont été créés dans les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres : une vision de bassin versant devient possible.



À gauche : M. GEYROLIER, CPIE de Lathus  
À droite : Mme POFFION, jury

Merci à tous



## **Un centre permanent d'initiatives pour l'environnement / ferme pédagogique**



### **"C.P.I.E Val de Gartempe"**

Notre association est labellisée C.P.I.E. Val de Gartempe depuis 1995.

Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement sont chargés de valoriser les [ressources naturelles](#) tout en favorisant le développement d'activités (Education, Formation, Insertion, Etudes). L'environnement n'y est pas considéré comme une contrainte ou un "sanctuaire" mais comme un potentiel de culture, de pédagogie, d'éveil, de découverte, de rencontre et de développement.



#### **• Un outil d'éducation à l'environnement et au territoire :**

*La [ferme pédagogique](#) de [Lathus St Remy](#) est une exploitation agricole de 140 hectares de bocage. L'élevage de races locales (brebis charmoises, chèvres poitevines, baudets du poitou, ...), en agrobiologie et l'[élevage de poulinières](#) de haut-niveau sont les principales productions. Une des missions fondamentales du C.P.I.E est de sensibiliser le public à la richesse et la fragilité du patrimoine naturel et culturel local.*

##### **Nos thèmes d'intervention :**

l'agriculture et la vie de la ferme, la transformation des produits, le patrimoine, les paysages, l'environnement (déchets, énergie, transports...), l'écologie, la géologie, la pédologie, les écosystèmes, la pêche, l'eau...

##### **Nos techniques d'animation :**

activités sensorielles (contact avec les animaux, balades sensorielles), ateliers d'expression, activités ludiques (jeux, enquêtes, rallyes nature...), activités de sensibilisation citoyenne (débats, projets), activités pratiques (nourrissage, soins aux animaux, jardinage, attelage...), découverte du territoire en lien avec les activités sportives.

##### **Nos animations :**

- séjours pour les [écoles](#) basés sur des activités pratiques (nourrissage des animaux, traite des chèvres, fabrication de fromages...), des animations sensorielles (découverte de la nature), des jeux (parcours, étude de milieu, observation...),
- [camps](#) durant les vacances scolaires, pour les enfants et les adolescents, basés sur la vie de la [ferme](#), la [découverte de la nature](#), la [pêche](#)
- [balades](#) champêtres pour les particuliers qui permettent de découvrir les animaux de la ferme, le bocage, le paysage,
- visites guidées, en juillet et août, sur le site du [Roc d'Enfer](#), en partenariat avec la communauté de communes du Montmorillonnais,
- spectacle de [contes](#) proposé aux mairies, comités d'entreprises, écoles, maisons de retraites ...

Le C.P.I.E. Val de Gartempe est signataire de la [charte de qualité](#) du GRAINE (Groupe Régional d'Animateur Initiation à la Nature et à l'Environnement), à l'écriture de laquelle il a participé.

- **Une démarche de développement de projets :**

**Quelques exemples :**

- 1996 Plan de gestion d'[arrêtés de biotope](#) ([Roc d'Enfer](#) à Lathus et Lussacois).  
--> Maître d'ouvrage : DIREN.
- 1997 Étude de conception du programme régional "Naturalibus" (bus d'animations itinérantes en Poitou-Charentes sur le thème de l'environnement).  
--> Maître d'ouvrage : I.F.R.E.E
- 1998 Plan de gestion concerté du [terrain militaire](#) de Montmorillon (1 800 hectares de brandes, forêts et pelouses)  
--> Maître d'ouvrage : Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
- 1999-2000 Réalisation d'un projet de valorisation des ruisseaux de Lathus  
--> Partenaires : Communes de [Lathus St Remy](#) et Saulgé, Conseil Régional Poitou Charentes, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, DIREN, Syndicat de la Gartempe, Conseil supérieur de la pêche.
- 2000 Conduite d'un programme régional de création de postes de [techniciens-médiateurs de rivières](#).  
--> Partenaires : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, État, Conseil Régional Poitou Charentes, Conseil Supérieur de la Pêche, Caisse des Dépôts et Consignations.
- 2001 - 2002 Mise en place pour la communauté de communes du Montmorillonnais d'un plan de gestion d'une forêt ([les bois de l'hospice](#)).
- 2001 - 2005 Animation du réseau de [techniciens de rivières](#) des régions Poitou Charentes, Limousin et du département de l'Indre.

- **Une logique de qualification et de professionnalisation :**

Nous sommes convaincus que la formation professionnelle est un outil essentiel de développement individuel et collectif. Aussi, il nous a semblé essentiel de mettre en place des actions de formations :

**Formations diplômantes :**

- [B.E.A.T.E.P environnement](#),
- [B.E.A.T.E.P activités sociales et vie locale](#),
- [C.A.P.A. entretien de l'espace rural](#) (avec le [Lycée Agricole Jean Marie Bouloux de Montmorillon](#)),
- B.A.P.A.A.T. environnement.

**Stages courts :**

Journées techniques régionales des emplois verts, Conduite de chantiers emplois-verts, Formation d'animateurs sportifs sur la connaissance des sites d'exercice, la protection de l'environnement, l'animation "nature", Formation d'enseignants (développement local et enseignement), Formation d'agriculteurs sur la gestion agri-environnementale, Formation d'agents de déchetterie, Formation d'agents d'entretien des cours d'eau.

- **Une démarche d'insertion sociale et professionnelle :**

L'un des buts de l'association est de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté.

Nous avons fait le choix d'accueillir des personnes dans le cadre de contrats de travail (contrats emploi-solidarité).

Les ateliers de travail (ferme, espaces verts, espace rural, atelier bois) permettent de varier les univers professionnels.

Nous travaillons avec plusieurs partenaires : CIPAT, Mission locale, PAIO, ANPE, Job-Services, organismes de formation...

L'ensemble du dispositif est suivi par les services sociaux de la circonscription et soutenu par le Conseil Général de la Vienne, la D.D.T.E.F.P., la commune de [Lathus St Remy](#) et l'Europe.

**Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe**

Mairie  
86310 LA BUSSIÈRE  
05 49 48 03 63

**Rivière concernée**

**La Gartempe**

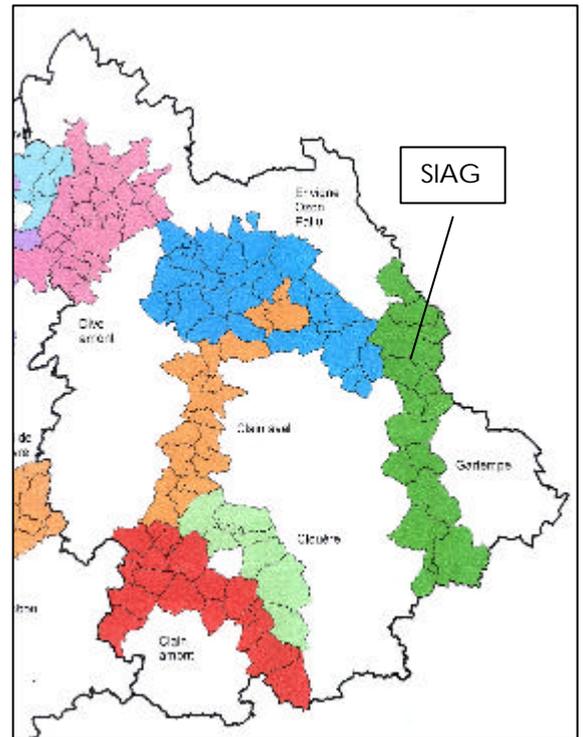
Elle prend sa source dans la Creuse à Pétillat

**Linéaire**

206 km qui se répartissent à peu près également, entre les départements de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne, jusqu'à sa confluence avec

**Communes**

14 communes : Lathus-St-Rémy, Saulgé, Montmorillon, Pindray, Jouhet, Antigny, St-Germain, St-Savin, Nalliers, La Bussière, Angles sur l'Anclin. Vica sur Gartempe. La Roche



Président : Monsieur ROQUET  
Technicienne-médiatrice de Rivière : Mademoiselle Aurore



**La Technicienne-Médiatrice de Rivière**

**Nom** : CHAUVRY  
**Prénom** : Aurore  
née le 22/10/1974  
**Formation** : BTS Agricole  
Gestion et Protection de la Nature, option gestion des espaces naturels

En poste depuis septembre

**Les actions du SIAG**

**Les crues** : pose d'échelles graduées et nettoyage des rives et des ouvrages (écoulement des eaux).  
Etude en cours pour les risques

**Programme de franchissabilité des seuils** : restauration de 2 ouvrages à St-Savin en 1999 et à Montmorillon en 1990, plus celui du Moulin de Roche à Jouhet. Engagement auprès de l'Etat pour l'effacement du barrage de Maison Rouge.  
Programme sur 5 ans avec mise

**Restauration des rives et dégagement des ouvrages**

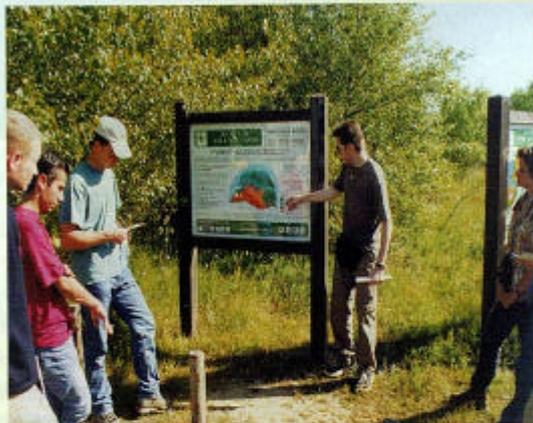
**Contrôle de la qualité des eaux** : Le SIAG a fait réaliser des analyses physico-chimiques, hydrobiologiques et recherche des

**Contrat de rivière** : un contrat de rivière s'est mis en place en amont du bassin de la Gartempe et le SIAG souhaite s'associer pour redéfinir les objectifs et les financements

**SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) :  
Souhait de mettre en place un SAGE sur l'ensemble du bassin

**Lutte contre les ragondins** :  
Tous les 2 ou 3 ans, le SIAG, avec le service de la protection des végétaux, fait opérer la destruction des

## CPIE Val de Gartempe : journée d'information des médiateurs-techniciens de rivières dans le Val de Loire



Les médiateurs-techniciens de rivières dans le cadre du programme de journées de regroupement organisé par le CPIE Val de Gartempe se sont rendus, en juin dernier, en bord de Loire sur la commune de Guilly dans le Loiret. Cette journée leur a permis de découvrir ce site de Loire qui constitue un ensemble de méandres d'îles et de bras morts qui présente une conjonction d'intérêts sur le plan des espaces naturels et une grande diversité de biotopes caractéristiques du lit de la Loire. Enfin, ils se sont informés des activités du Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre qui gère ce site inscrit en réserve nationale de chasse et de faune sauvage. Depuis plusieurs années, le Conservatoire, la Chambre départementale d'agriculture du Loiret et divers membres associés développent par le biais du pastoralisme -mode d'économie fondé sur l'élevage extensif- le maintien de la biodiversité du site. Durant cette journée, ils ont été accueillis sur le site de Guilly par un "nouveau service" Arnaud Horellou, éco-interprète au Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre.



## Accompagner dans la durée les professionnels des rivières

Désormais la plus grande partie des rivières des régions Limouain et Poitou-Charentes bénéficie d'une gestion coordonnée par des techniciens de rivières. Ces emplois ont pu être créés grâce à un opérateur préoccupé de développement local et doté d'une légitimité territoriale : le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Val de Gartempe<sup>(1)</sup>

Le CPIE Val de Gartempe travaille en étroite concertation avec les structures gestionnaires de la rivière et en partenariat avec les principaux organismes concernés<sup>(2)</sup>. Céline Hausbert, chargée de mission au CPIE Val de Gartempe présente cette action.

Quelles sont les missions du Centre ?

Le Centre a quatre missions essentielles :

1 - Mission éducative : la sensibilisation et l'éducation à l'environnement du public et des jeunes, la formation d'adultes : BEATEP (diplôme d'animateur reconnu par Jeunesse et Sport), CAPA (entretien espace rural en lien avec le CEPA), formations courtes sur l'environnement, l'éco-citoyenneté et enfin formations d'adaptation au poste de technicien médiateur de rivières.

2 - Mission de protection de l'environnement.

3 - Mission d'intervention autour de l'entretien de l'espace rural.

4 - Mission d'étude et de développement local. Par exemple, le Centre a réalisé un diagnostic sur la commune de Lathus, sur l'ensemble des affluents (chevelu), pour connaître et résoudre les dégradations des milieux aquatiques.

En 2000, le Centre a réalisé un programme "médiateur-technicien de rivières". Cette initiative a bénéficié du soutien d'un partenariat élargi<sup>(2)</sup>, sans quoi les objectifs n'auraient pu être atteints. Nous avons également profité du travail réalisé par plusieurs syndicats et techniciens précurseurs en la matière depuis plusieurs années.

Quelle définition donnez-vous au médiateur-technicien de rivières ?

Le "médiateur-technicien de rivières" est employé par une collectivité ou par un syndicat de rivières, il informe et sensibilise les riverains sur la façon de gérer le cours d'eau avec des techniques douces d'entretien. Il les incite à assurer eux-mêmes les travaux, mais la plupart du temps, il coordonne les chantiers réalisés par la collectivité elle-même. Par ses relations avec l'ensemble des partenaires, il est le garant de la cohérence de l'ensemble des actions menées par les différents intervenants sur la rivière : communes, riverains, associations de pêche, de protection de la nature. Le médiateur-technicien de rivières permet de créer un lien entre tous les acteurs autour de l'axe fort que constituent la rivière, l'eau et les milieux aqua-

## L'Homme est un roseau... Dépolluant !

La pollution des rivières est un problème majeur de notre époque. Elle est due à de nombreuses causes : les rejets industriels, les effluents agricoles, les déchets domestiques, les produits pharmaceutiques, etc. Ces polluants ont des effets néfastes sur la biodiversité et la santé humaine. Il est donc essentiel de trouver des solutions pour réduire la pollution des rivières.

Une solution innovante est l'utilisation de roseaux pour la dépollution des eaux. Les roseaux ont la capacité de absorber les polluants et de les dégrader naturellement. Cette technique est appelée phytoremédiation et est de plus en plus utilisée dans le monde entier.

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Val de Gartempe a mis en place un programme de phytoremédiation dans le Val de Loire. Ce programme vise à restaurer la qualité des rivières et à protéger l'environnement. Les roseaux sont plantés dans des zones humides créées à cet effet. Ces zones humides agissent comme des filtres naturels qui retiennent les polluants avant qu'ils n'atteignent la rivière.

Le programme de phytoremédiation du CPIE Val de Gartempe a permis de restaurer la qualité des rivières et de protéger l'environnement. Les roseaux ont été plantés dans des zones humides créées à cet effet. Ces zones humides agissent comme des filtres naturels qui retiennent les polluants avant qu'ils n'atteignent la rivière.



Le programme de phytoremédiation du CPIE Val de Gartempe a permis de restaurer la qualité des rivières et de protéger l'environnement. Les roseaux ont été plantés dans des zones humides créées à cet effet. Ces zones humides agissent comme des filtres naturels qui retiennent les polluants avant qu'ils n'atteignent la rivière.

(1) Depuis 1991, le secteur environnemental du CPM-MJC de Lathus (qui existe depuis 1981), a été labellisé au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). Le siège du Centre est à Lathus (Vienne).

(2) Groupes régionaux Poitou-Charentes, BDAF de la Mayenne et des Deux-Sèvres, Directions départementales de matériel et de l'équipement des Deux-Sèvres et de la Vienne, Caisses de Dépense et Participations, Conseil supérieur de la pêche, Agence de l'Eau Loire-Garonne et Loire-

Réf. : L'eau en Loire-Bretagne - décembre 2001 - N°64  
Centre Presse - novembre 2001

## Le Clain retrouve libre cours

On lui débroussaille les berges, on lui dégage les canaux, on lui nettoie les rives. Le Clain n'aura bientôt plus qu'à se la couler douce.

Les bûcherons de l'entreprise d'insertion Rives et Bois bossent à plein régime. A l'initiative du Syndicat mixte d'aménagement du Clain (Smac), un programme pluriannuel de restauration des berges de la rivière a été mis en place. La première phase a été lancée le 3 décembre dernier et s'achèvera courant mars 2002. Elle concerne les rives de la rivière au ruisseau de la base de canal-kayak de Saint-Benoît, la partie urbaine de la commune de Poitiers et les Iles de Bonillet à Chasseneuil-du-Foitou. Une quinzaine de bûcherons sont actuellement sur le terrain. Seize kilomètres de berges auront ainsi été nettoyés.

Comme l'explique Christine Bodineau, technicienne de rivière au sein du Smac, l'objectif principal de cette campagne est d'« améliorer les conditions d'écoulement des eaux », notamment en période de crue, « afin de limiter les risques d'inondation en zone urbaine ». Mais l'opération vise également « la préservation de l'équilibre de la rivière par le maintien d'une ripisylve saine, adaptée et diversifiée qui assure la stabilité des berges », « l'amélioration de l'environnement paysager » et « la maîtrise du niveau de qualité de l'eau ». Plus simplement, elle vise



Ce programme a reçu le soutien financier de l'Etat, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et des conseils général et régional.

« la satisfaction des riverains et usagers ».

Les interventions de Rives et Bois s'effectuent principalement au moyen de tronçonneuses et des débroussailleuses mécaniques. Un tracteur forestier équipé

de griffes et pelle est utilisé pour extraire les plus grosses pièces de bois. Une berge est également mise en œuvre pour intervenir depuis le cours d'eau, quand l'accès depuis la berge est impossible. Concrètement, cette campagne

consiste à abattre les arbres malades, morts ou qui penchent trop, à débroussailler « avec parcimonie » les secteurs fréquentés par le public, à élaguer les branches basses susceptibles de freiner l'écoulement des eaux, de

Relever l'écoulement des eaux, limiter les risques d'inondation en zone urbaine, améliorer l'environnement paysager, assurer la stabilité des berges, maintenir une ripisylve saine et diversifiée, maîtriser le niveau de qualité de l'eau.

Centre Presse – 12/2001

## ☞ LES PROCHAINS GROUPEMENTS ☞

A la demande des différents partenaires, le CPIE Val de Gartempe propose pour le mois de mars 4 dates de réunion :

- 18 mars : départements 87 et 23,
- 20 mars : départements 16 et 17,
- 22 mars : département 79
- 26 mars : département 86

**L'objectif de ces quatre rencontres est de préciser les attentes des partenaires, syndicats et techniciens afin d'optimiser le travail en réseau.**

## ☞ REMERCIEMENTS ☞

Nous tenons à remercier toutes les associations, institutions, syndicats, techniciens-médiateurs de rivière pour leur participation à l'animation du réseau.

